

Settore Servizi Educativi e Pari Opportunità

Modène, 06/03/2025 Prot. n. 88883 Aux parents des enfants nés en 2023, 2024 et 2025

## **OBJET: INSCRIPTION EN CRÈCHE A.S. 2025/2026**

Cher(s) parent(s),

Nous vous informons que les demandes d'admission dans les crèches municipales, privées et conventionnées pour l'année scolaire 2025/2026 **pourront être présentées du 17 mars au 17 avril 2025** pour les enfants nés en 2023, 2024 et 2025, en règle avec les dispositions législatives en matière de vaccinations obligatoires<sup>1</sup>.

Le service de crèche est actif du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de juin, du lundi au vendredi et, à titre indicatif, l'horaire est articulé comme suit :

- De 8h00 à 16h00 pour le temps plein ;
- De 8h00 à 13h15 pour le temps partiel, avec repas compris.

Nous tenons à préciser que les crèches privées conventionnées pourraient avoir des horaires légèrement différents et, par conséquent, nous vous conseillons de vous informer directement auprès du gérant.

Le service est *payant*, avec des tarifs mensuels calculés en fonction de la valeur ISEE du noyau familial. Pour plus de détails concernant les tarifs, veuillez vous référer au lien suivant :

www.comune.modena.it/argomenti/istruzione/rette-e-tariffe/tariffe-nidi-dinfanzia

## **COMMENT PRÉSENTER LA DEMANDE**

Les demandes d'inscriptions peuvent être présentées <u>EXCLUSIVEMENT avec les identifiants SPID, CNS ou C.I.E. (Carte d'identité électronique)</u> **en remplissant le formulaire en ligne** sur le site du Secteur Services Éducatifs de la Municipalité de Modène, à l'adresse www.comune.modena.it/servizi/educazione-e-formazione ou simplement en scannant le code QR avec votre smartphone:



Toujours sur le site du Secteur Services Éducatifs vous pouvez trouver un tutoriel et des FAQ pour vous aider à remplir le formulaire de demande en ligne.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La L. 119/2017 a confirmé les dispositions déjà établies par la L.R. 19/2016 en matière d'obligation vaccinale, étendant le nombre des vaccins obligatoires. Par conséquent, une condition d'accès au service de crèche est la soumission préalable aux vaccinations obligatoires, selon le calendrier vaccinal établi en fonction de l'âge de l'enfant, ou la présentation d'une documentation appropriée prouvant l'exemption, l'omission ou le report pour des raisons de santé.



Settore Servizi Educativi e Pari Opportunità

Les parents **d'enfants à naître** devront envoyer le formulaire d'inscription rempli à l'adresse e-mail <u>nidi.infanzia@comune.modena.it</u> disponible sur la page d'information de l'avis d'inscription, en joignant une copie du document d'identité du déclarant.

N.B.: L'ordre chronologique des demandes n'aura aucune incidence sur les admissions des enfants en crèche.

## OÙ TROUVER LES CRITÈRES D'ADMISSION ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU SERVICE

Avant de présenter la demande, nous vous conseillons de lire attentivement les critères d'admission et de formation du classement, et les règles régissant tous les aspects du service, qui seront disponibles dès le début du mois de mars (en italien et en anglais) sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse :

www.comune.modena.it/servizi/educazione-e-formazione/iscrizioni-ai-nidi-dinfanzia-0-3-anni

Pour connaître les dates des journées portes ouvertes au cours desquelles il est possible de visiter les structures scolaires, il est nécessaire de consulter le site https://openzerosei.comune.modena.it.

Outre la date, les modalités d'accès et d'inscription seront indiquées pour chaque crèche.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse de poste électronique nidi.infanzia@comune.modena.it ou à téléphoner au bureau d'Admission en crèche (tél. 059 2032786-2033867-2032708) le lunedi, mercredi et jeudi matin de 8 h 30 à 13 h 00 et le lundi et jeudi après-midi de 14 h 30 à 18 h00.

Il est également possible de fixer un rendez-vous dans le bureau via l'agenda numérique en ligne en scannant le code QR avec votre smartphone:



Cordiales salutations.

La Responsable du Service Système Éducatif- scolaire Paola Francia

Document signé numériquement aux termes du Décret législatif 82/2005 s.m.i.